



Semaine du 27 mai au 2 juin 2024

Elections européennes : quelques propositions culture. Le 15 mai, la FNCC a rendu public un communiqué appelant les candidats à expliciter leurs propositions pour la culture. Tour d'horizon de certains des programmes. Renaissance veut créer un Pass culture européen ([lien](#)) et Les Républicains étendre le programme Erasmus vers de nouveaux publics ([lien](#)). Pour leur part, Place publique/PS ([lien](#)) entend doubler le budget d'Europe Créative (à 800M€ par an) et EELV élever à 5% le budget culture de l'UE ([lien](#)). Pour le RN, l'objectif est de « défendre et promouvoir la civilisation européenne » ([lien](#)). L'une des mesures portées par le PC serait d'instaurer un revenu de remplacement pour les artistes auteurs temporairement privés de ressources ([lien](#)), un objectif qui, pour LFI, passe par la création d'un statut européen de l'artiste ([lien](#)).

Formation FNCC : les dispositifs Cafés Cultures. Créé en 2015, le principe d'accompagnement à l'emploi artistique des Cafés Cultures permet une contribution au financement des artistes se produisant dans les cafés, bars et restaurants grâce à un double soutien de l'Etat et des collectivités. Son efficacité a conduit à son extension, depuis juillet 2023, aux comités des fêtes, aux collectivités de moins de 3 500 habitants et EPCI de moins de 7 000 habitants ou autres employeurs occasionnels du spectacle vivant. Les deux fonds d'aide seront présentés lors d'une session de formation en ligne, le mercredi 5 juin, animée par Julie Rosenkranz, directrice du GIP Cafés Cultures, avec le témoignage de Benoît Careil, maire-adjoint de Rennes et vice-président de la FNCC. [Plus d'informations.](#)

Les 18es Assises nationales du centre-ville à Avignon. Ouvertes par Philippe Laurent, maire de Sceaux, président de l'association Centre-ville en mouvement (organisatrice de l'événement) et président d'honneur de la FNCC, ces Assises ont spécifiquement abordé la thématique de la culture comme facteur de vitalité des centres-villes. Lors du premier débat, la maire-adjointe à la culture d'Albi et les maires de Brignoles, L'Isle-sur-Sorgue et Arles – Patrick de Carolis, aux côtés de l'élue à la culture et vice-présidente de la FNCC, Claire de Causans – ont notamment souligné la hausse qualitative sur l'ensemble des commerces que provoque l'essor des établissements culturels en centres-villes. Un constat corroboré par Nadège Lauzzana, présidente de l'Agence pour le développement régional du cinéma (ADRC).



Le bloc communal, chef de file de la compétence culturelle ? Afin de nourrir la mission sur une nouvelle phase de la décentralisation confiée par le président de la République au député Eric Woerth, le maire de Charleville-Mézières a remis au Gouvernement, le 29 mai, les conclusions d'un travail intitulé "Coûts des normes et de l'enchevêtrement des compétences entre l'Etat et les collectivités : évaluation, constats et propositions". Parmi ces dernières : « Si les soutiens à la culture et au sport méritent de demeurer des compétences partagées, le bloc communal a vocation à être le chef de file des équipements sportifs et culturels [...] en coordonnant les investissements quand il y a lieu avec le soutien des autres collectivités et de l'Etat. »

Rapport Woerth : "Décentralisation, les temps de la confiance". Remis au chef de l'Etat le 30 mai, le rapport d'Eric Woerth reprend pleinement le principe du chef de filât du bloc communal pour le sport proposé par le maire de Charleville-Mézières. Pour la culture, en revanche, il affine l'exclusivité de la responsabilité des communes : si « *le rôle de chef de file doit leur revenir* », il conviendrait de « *transférer l'ensemble des équipements culturels des Régions, ainsi que les musées service à compétence nationale encore sous responsabilité du ministère de la Culture* » aux Départements. Quant à la Région, « *elle conserverait sa capacité à financer ponctuellement des projets artistiques (festivals, spectacles, tournages, etc.) et pourrait participer aux syndicats mixtes à vocation culturelle (orchestres régionaux, opéras régionaux, etc.) ou encore au cofinancement des grands domaines patrimoniaux* ». [Lire le rapport](#).

Patrimoine : le Sénat lance une consultation en ligne destinée aux élu.es. Dans le cadre de sa mission d'information "Architectes des bâtiments de France : périmètre et compétence", le Sénat ouvre jusqu'au 17 juin « *une grande consultation en direction des élus locaux concernés par les questions patrimoniales. Elle a pour but de mieux cerner les relations entre les collectivités et les ABF avant d'établir un bilan de leur action et de formuler des propositions d'évolution sur la base de cette expertise territoriale.* » Parmi les interrogations de cette initiative baptisée "Protection et valorisation du patrimoine : parole aux élus !" : Comment articuler au mieux la politique de protection du patrimoine bâti et les réponses au défi posé par la transition écologique ? [Communiqué \(23/05\)](#).

Essaimer "La Beauté Sauvera le Monde". La Ville et Agglomération de Saint Dizier, aux côtés de l'association Villes de France et avec l'appui de la RMN-Grand Palais, adressent un [courrier](#) aux maires qui souhaiteraient développer l'initiative culturelle pour embellir l'espace public "La Beauté sauvera le monde" (Dostoïevski), expérimentée en 2021 à Saint-Dizier (*photo ©Fédération française des Trucs qui marchent*). Principe : remplacer les publicités par des chefs-d'œuvre de l'histoire de l'art pendant trois semaines. Quatorze villes sont d'ores et déjà intéressées, dont Châteauroux, Bourges, Sablé-sur-Sarthe... Une conférence de presse nationale est prévue en novembre lors du Salon des Maires pour dévoiler la liste des villes participantes (plus d'informations : [Ondes urbaines n°430](#)).



Grand Est : conventions interministérielles culture, santé et sport. La DRAC Grand Est a signé avec la Région et l'Agence régionale de santé une nouvelle convention "Culture – Santé – Autonomie" pour la période 2024-2026. Dotée de 650 000€, elle accompagnera 83 projets en milieu sanitaire et médico-social ([lien](#)). Autre partenariat en Grand Est : le département de la Moselle a signé (21/05) avec les ministères de la Culture et de l'Education nationale une convention triennale "Culture & Sport" ([lien](#)). Inscrite dans le cadre du développement de l'EAC, elle vise à « *conforter les projets dans tous les temps de la vie des jeunes Mosellans, pour créer des conditions optimales de réussite, d'ouverture et d'épanouissement et accompagner les initiatives des jeunes et de leurs familles* ».

Le Festival de l'histoire de l'art à Fontainebleau. Chaque année début juin, cette manifestation met en valeur la richesse des arts visuels de toutes les époques au travers de conférences, tables rondes, projections de films, expositions, visites, ateliers pour enfants, concerts... Cette année, du 31 juin au 2 mai, le pays à l'honneur sera le Mexique et ses richesses artistiques de l'archéologie mésoaméricaine à l'époque contemporaine. Autre thème : le festival, labellisé Olympiade culturelle, s'attachera à penser le sport comme un fait culturel total. [Plus d'informations](#).

Résidences croisées entre Angoulême et Ljubljana. Les deux agglomérations labellisées "Villes créatives Unesco pour la littérature" s'appuient sur le dispositif de l'Institut français "[La Fabrique des résidences](#)" pour instaurer un programme de résidences croisées sur trois ans (2024-2026) autour de la bande dessinée. L'édition 2024 permettra à un auteur slovène et un auteur français de partir en résidence d'un

mois en Slovénie autour du festival de la BD Tinta, en octobre (photo : Ljubljana, ©site de la Ville d'Angoulême) puis, du 15 janvier au 15 février 2025, de travailler en France autour du Festival international de la BD d'Angoulême. [Plus d'informations](#).



Essor des projets de cinéma en centre-ville. Le [rapport d'activités 2023](#) du Médiateur du cinéma relève que « l'année 2023 a une nouvelle fois été marquée par l'effort soutenu des opérateurs et des élus pour préserver et développer l'activité cinématographique en centre-ville ». Les Commissions départementales d'aménagement cinématographique (CDAC), composées de neuf membres dont cinq élus locaux, ont autorisé dix-sept projets (créations ou extensions), majoritairement dans le cadre des dispositifs "Action Cœur de Ville" et "Petite Ville de demain". A noter parmi les critères : la diversité de l'offre et l'effet sur l'aménagement culturel du territoire, la protection de l'environnement et la qualité de l'urbanisme (source : [Localtis](#)).

Journées européennes de l'archéologie 2024. Initiée en France depuis 2010 et pilotée par l'Institut national pour l'archéologie préventive (Inrap), cette manifestation visant à sensibiliser tant le grand public que les autorités politiques à l'archéologie est devenue européenne en 2019, avec la participation de 18 pays. Pour leur édition 2024, les Journées européennes de l'archéologie – du 14 au 16 juin – s'ouvrent à 30 pays du Conseil de l'Europe, avec notamment pour objectif la constitution d'un réseau d'acteurs. Accueil de groupes scolaires, ateliers, circuits découverte, conférences, dégustations, démonstrations, expositions, portes ouvertes, projections, spectacles, visites guidées..., les plus de mille événements, dont seize "villages d'archéologie", sont répertoriés, département par département, sur le site des [JEA](#).

Agenda de la FNCC

Lundi 3 juin 2024 à Paris

- Réunion du comité de suivi du Schéma national d'orientation pédagogique et d'organisation de l'enseignement initial du théâtre dans les établissements d'enseignement artistique (SNOP)

Mercredi 5 juin 2024 en ligne

- Formation intitulée : "*Les fonds GIP Cafés Cultures : des outils d'action culturelle de proximité au service des élu.es*" organisée par le Centre de formation agréé de la FNCC

Vendredi 7 juin 2024 à Toulon

- Intervention au Congrès de l'Association des bibliothécaires de France à la table-ronde intitulée : "*Actions culturelles en territoire, chacun cherche sa bibliothèque*"

FNCC
81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne
Tél : 04 77 41 78 71
www.fncc.fr - contact@fncc.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)

© 2024 FNCC

